

DÉBATS

DU

SÉNAT DU CANADA

QUATRIÈME SESSION DU DOUZIÈME PARLEMENT DU CANADA, CONVOQUÉ POUR
L'EXPÉDITION DES AFFAIRES, MARDI, LE DIX-HUITIÈME JOUR DU
MOIS D'AOUT, MIL NEUF-CENT QUATORZE, DANS LA
CINQUIÈME ANNÉE DU RÈGNE DE

SA MAJESTÉ LE ROI GEORGE V

SENAT

Séance du mardi, 18 août 1914.

Présidence de l'honorable M. PHILIPPE
LANDRY.

La séance s'ouvre à 2½ heures p.m.

DISCOURS DU TRONE.

Son Altesse Royale le Gouverneur général se rend à 3 heures, avec le cérémonial ordinaire, à la salle du Sénat, dans l'édifice du Parlement, et prend son siège sur le Trône. Les membres du Sénat étant assemblés, il a plu à Son Altesse Royale d'y faire requérir la présence de la Chambre des communes, et cette Chambre s'y étant rendue, Son Altesse Royale a ouvert la quatrième session du douzième Parlement de la Puissance du Canada, par le discours suivant:—

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des communes:

De très graves événements, touchant de bien près aux intérêts des Dominions de Sa Majesté, se sont produits depuis la prorogation. La déplorable guerre qui vient d'être déclarée a mis mes ministres dans l'obligation de prendre immédiatement des mesures extraordinaires pour la défense du Canada, ainsi que pour le maintien de l'honneur et de l'intégrité de notre empire.

En ce qui concerne les mesures qui peuvent requérir la sanction et l'approbation du Parlement, des projets de lois nécessaires seront soumis à votre considération. D'autres projets de lois, autorisant des mesures complémentaires pour garantir la sécurité publique, vous seront aussi présentés sans délai.

Messieurs de la Chambre des communes:

Les estimations budgétaires des dépenses entraînées par l'ouverture des hostilités ou qui pourront l'être plus tard, seront soumises à votre approbation.

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des communes:

Les circonstances critiques dans lesquelles nous venons d'entrer ont soulevé au plus haut degré le patriotisme et la loyauté qui ont toujours animé le peuple canadien. De chaque province, et en réalité même de tous les points du pays, la réponse à l'appel du devoir a réalisé tout ce qu'on pouvait désirer.

Le même sentiment qui anime le Canada se manifeste aussi dans toutes les possessions de Sa Majesté par tout l'univers, et nous pouvons être assurés que cette unanimité à repousser le danger commun ne manquera pas de resserrer encore davantage les liens qui unissent ces vastes Dominions dans la possession et la jouissance des bienfaits de la liberté britannique.

En ma qualité de représentant de Sa Majesté le Roi, je désire vous exprimer ma reconnaissance et mon admiration pour l'esprit splendide de patriotisme et pour la générosité qui se manifestent dans toute l'étendue du Dominion du Canada.

Son Altesse Royale le Gouverneur général s'est ensuite retirée, et la Chambre des communes s'est aussi retirée.

PREMIÈRE LECTURE D'UN BILL.

Le Bill (—) intitulé: "Loi concernant les chemins de fer est présenté et lu une première fois.—(L'hon. M. Lougheed.)

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain à 3 heures.